



Enregistré à **SIE DE NEUILLY POLE ENREGISTREMENT**

Le 15/12/2009 Bordereau n°2009/809 Case n°33

Bat 12014

Enregistrement 125 € Pénalités

Total liquidé cent vingt-cinq euros

Montant reçu cent vingt-cinq euros

Le Contrôleur

ENTRE LES SOUSSIGNES

Erick JEANNES

Contrôleur des impôts

Monsieur Gilles TATEOSSIAN

Né le 15 septembre 1968 à PARIS XIII^{ème} (75)

De nationalité française

Demeurant 39 boulevard du Commandant Charcot – 92200 NEUILLY SUR SEINE

Marié sous le régime de la séparation de biens avec Madame Déborah LEVY

Madame Déborah LEVY, épouse TATEOSSIAN

Née le 7 juillet 1971 à PARIS XIII^{ème} (75)

De nationalité Française

Demeurant 39 boulevard du Commandant Charcot – 92200 NEUILLY SUR SEINE

Mariée sous le régime de la séparation de biens avec Monsieur Gilles TATEOSSIAN

Ci-après dénommés ensemble « **L'APPORTEUR** »

D'UNE PART

ET

La société ABC PARTICIPATIONS

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 8.000.000 €

Dont le siège social est 39 boulevard du Commandant Charcot – 92200 NEUILLY SUR SEINE

En cours de constitution

Représentée par son Gérant, Monsieur Gilles TATEOSSIAN

Ci-après dénommée « **LA SOCIETE BENEFICIAIRE** »

D'AUTRE PART

G.t G.t D.t

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUI

Monsieur Gilles TATEOSSIAN et Madame Déborah LEVY détiennent ensemble des participations représentant l'intégralité du capital social de la société ABC SOURCING SOCIETE EN NOM COLLECTIF et souhaitent procéder à l'apport de ces titres au profit de la SOCIETE BENEFICIAIRE, savoir :

A) DESCRIPTION DE LA SOCIETE ABC SOURCING

La société « ABC SOURCING SOCIETE EN NOM COLLECTIF » (ci-après dénommée « ABC SOURCING ») est une Société en nom collectif dont le siège social est situé au 16 rue du Moulin des Bruyères, 92400 COURBEVOIE.

Elle a pour objet

L'import-export, le commerce de gros et de détail, l'achat, la vente, la distribution, la représentation commerciale de vêtements, chaussures, articles de sport, textile publicitaire, gadgets, bijoux fantaisie et tous accessoires pouvant se rapporter aux domaines ci-dessus,

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro B 420 189 516.

Le capital social actuel est fixé à la somme de 20.000 € et est divisé en 500 parts sociales de quarante (40) euros chacune.

Le gérant de la Société est Monsieur Gilles TATEOSSIAN.

Conformément aux statuts, les apports de parts sociales réalisés par les présentes ont été agréés par une décision de la collectivité des associés en date du 23 novembre 2009.

G.T. G.T. Dn

La société ABC SOURCING a réalisé aux titres des trois derniers exercices,

un chiffre d'affaires de

- ◆ 6.113.353 € pour 2008
- ◆ 7.816.786 € pour 2007
- ◆ 7.271.782 € pour 2006

et un résultat de

- ◆ 420.712 € pour 2008
- ◆ 937.491 € pour 2007
- ◆ 1.021.970 € pour 2006

Concernant ces résultats il est rappelé que la Société sous son ancienne forme de société à responsabilité limitée ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes en application des dispositions de l'article 239 bis AA du CGI, les résultats indiqués ci-dessus sont des résultats BIC.

Enfin d'une situation établie en date du 31 octobre 2009, il ressort un chiffre d'affaire de 6.554.484 euros et un résultat de 880.301 euros.

Toutes ces énonciations sont certifiées exactes par Monsieur Gilles TATEOSSIAN en sa qualité de Gérant.

B) DESIGNATION DU NOMBRE DE TITRES APPORTES

Monsieur Gilles TATEOSSIAN détient 201 parts sociales concourant à la formation du capital social numérotées 1 à 201, et Madame Déborah LEVY 299 parts sociales, numérotées 202 à 500, soit ensemble les 500 parts sociales représentant 100% du capital social et ils souhaitent toutes les apporter à la SOCIETE BENEFICIAIRE.

* *
*

G.T. G.T. DT

CECI EXPOSE IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

I - APPORT

Par les présentes, le soussigné de première part fait apport des biens ci-après désignés, sous les garanties ordinaires et de droit, à la société ABC PARTICIPATIONS, ce qui est accepté es qualités par Monsieur Gilles TATEOSSIAN.

II. DESIGNATION

Monsieur Gilles TATEOSSIAN apporte 201 parts sociales de la Société numérotées 1 à 201

Madame Deborah LEVY apporte 299 parts sociales de la Société numérotées 202 à 500.

III. EVALUATION DES APPORTS

Comptes sociaux utilisés

La valeur des droits sociaux faisant l'objet du présent apport a été déterminée sur la base

- des résultats dégagés par la société ABC SOURCING au titre des trois derniers exercices ;
- et d'une situation comptable de la société ABC SOURCING, arrêtée au 31 octobre 2009 et de la projection de bilan pour l'exercice à clôturer au 31 décembre 2009.

En conséquence, les titres ABC SOURCING sont estimés à la somme de 8.800.000 €

Méthode d'évaluation utilisée

Les parties ont procédé à l'estimation des apports dans les conditions et suivant les méthodes d'évaluation exposées dans le rapport d'évaluation établi pour les besoins de la présente opération. Les méthodes utilisées font référence aux normes habituelles (notamment en terme de multiple) pour des transactions portant sur des entreprises similaires.

Gt Gt Dn

IV. DECLARATION DE L'APPORTEUR

L'APPORTEUR déclare que

- les droits sociaux apportés ne sont grevés d'aucune inscription quelconque et en particulier, d'aucune inscription de nantissement,
- les droits sociaux apportés sont sa propriété légitime,
- il n'existe aucun obstacle pouvant s'opposer à la libre transmission de ces droits sociaux,
- il a la pleine capacité pour en disposer sur sa simple signature,
- la société ABC SOURCING, dont les droits sociaux sont apportés, n'a jamais été et n'est pas en état de cessation des paiements, de redressement ou de liquidation judiciaire et ne fait pas l'objet d'une procédure de règlement amiable.

En résumé, rien ne s'oppose à la libre disposition des droits sociaux apportés à la société ABC PARTICIPATIONS, bénéficiaire.

Monsieur Gilles TATEOSSIAN, en qualité de Gérant de la société ABC PARTICIPATIONS, BENEFICIAIRE, déclare au nom de cette dernière avoir eu parfaite connaissance des opérations effectuées par la société ABC SOURCING depuis le début de l'exercice en cours et que lesdites opérations ne sont pas, selon lui, de nature à modifier l'évaluation des droits sociaux apportés.

V. PROPRIETE - JOUISSANCE

La société ABC PARTICIPATIONS aura la propriété des droits sociaux apportés avec effet à la date de signature des statuts.

Elle sera réputée en avoir la jouissance à compter du 1^{er} janvier 2009, date d'ouverture de l'exercice social en cours.

VI. REMUNERATION DES APPORTS

1. Création de parts sociales de la société ABC PARTICIPATIONS

L'apport ci-dessus décrit, est évalué à HUIT MILLIONS HUIT CENT MILLE EUROS (8.800.000 €), et, est consenti et accepté moyennant l'attribution à l'APPORTEUR de

- 800.000 parts sociales nouvelles de la société ABC PARTICIPATIONS, d'une valeur nominale de 10 €, entièrement libérées à créer par la Société ABC PARTICIPATIONS lors de sa constitution, pour un montant total de HUIT MILLIONS EUROS (8.000.000 €) et attribuées
 - à Monsieur Gilles TATEOSSIAN à concurrence de 321.600 parts sociales nouvelles numérotées 1 à 321.600
 - à Madame Deborah LEVY à concurrence de 478.400 parts sociales nouvelles numérotées 321.601 à 800.000

G.T. G.T. D.T.

- d'une soulte en numéraire de 800.000 € (soit 321.600 euros pour Monsieur Gilles Tatéossian et 478.400 euros pour Madame Déborah Lévy, épouse Tatéossian), qui sera payable en fonction et au fur et à mesure de la trésorerie disponible de la société ABC PARTICIPATIONS.

2. Jouissance

Les 800.000 parts sociales de la société ABC PARTICIPATIONS porteront jouissance au jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE.

VII. CONDITIONS PARTICULIERES : REGIME FISCAL

En matière de droit d'enregistrement, les parties rappellent qu'en application des dispositions de l'article 810 bis alinéa I du Code Général des Impôts, le présent apport est exonéré de droit d'enregistrement.

En matière d'impôts sur le revenu, les parties déclarent bénéficier de plein droit des dispositions combinées des articles 150-OA, 150-OB et 151 noniès du Code Général des Impôts, lesquels prévoient un régime de sursis d'imposition pour la plus-value d'apport réalisée dans la mesure où la soulte en numéraire n'excède pas 10% du montant nominal des titres ABC PARTICIPATIONS remis en échange.

En outre en matière d'impôt sur le revenu il est rappelé que la société ABC SOURCING étant soumise au régime fiscal des sociétés de personnes, le bénéfice réalisé depuis le 1^{er} janvier 2009 sera imposé au nom du (ou des) associé(s) titulaire(s) de parts sociales au 31 décembre 2009.

Les parties précisent en tant que de besoin que l'apport faisant l'objet des présentes aura sur le plan fiscal, effet au 1^{er} janvier 2009.

VIII. CONDITION SUSPENSIVE

Les apports faisant l'objet du présent contrat sont soumis à la condition suspensive de leur ratification par la signature des statuts de la SOCIETE BENEFICIAIRE par les associés fondateurs, au vu du rapport établi par Monsieur Jean-Pierre MARTY en sa qualité de Commissaire aux Apports, désigné par les associés fondateurs de la société ABC PARTICIPATIONS et comportant appréciation de la valeur desdits apports et des avantages particuliers éventuels.

Il est expressément convenu que la présente convention ne prendra effet qu'à compter du jour de la réalisation de cette condition suspensive, laquelle devra intervenir au plus tard le 31 décembre 2009, à défaut de quoi, elle sera considérée comme non avenue, sans indemnité de part ni d'autre.

IX. AGREMENT DE LA SOCIETE

Conformément aux statuts de la société ABC SOURCING la société ABC PARTICIPATIONS a été agréée dès avant ce jour en qualité de nouvel associé.

G.T. G.T. D.T.

X. FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires des présentes et ceux de leur réalisation seront supportés par la société ABC PARTICIPATIONS ainsi que Monsieur Gilles TATEOSSIAN s'y oblige.

XI. ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile

- L'APPORTEUR en son domicile sus-indiqué
- LA SOCIETE BENEFICIAIRE en son siège social sus-indiqué

Fait à PARIS

Le 30 novembre 2009

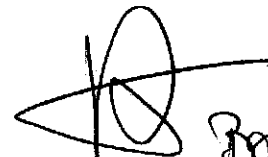
En six originaux dont un pour l'enregistrement,
un pour chaque soussigné et
deux pour les formalités légales

L'APPORTEUR

Monsieur Gilles TATEOSSIAN ⁽¹⁾

Madame Déborah LEVY ⁽¹⁾

Bon pour Apport

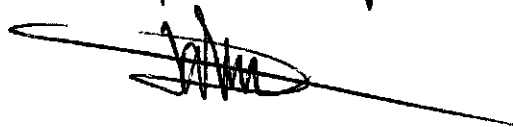


Bon pour apport

LA SOCIETE BENEFICIAIRE

La société ABC PARTICIPATIONS ⁽²⁾
représentée par Monsieur Gilles TATEOSSIAN

Bon pour Acceptation d'apport



(1) Lu et approuvé, bon pour apport

(2) Lu et approuvé, bon pour acceptation d'apport

ANNEXE

ÉVALUATION DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

1- Principe

Compte tenu de son positionnement et de sa notoriété la valorisation de la société ABC SOURCING ne peut se faire qu'à partir d'une approche financière.

Par référence aux transactions similaires récemment intervenues, un multiple de dix à douze fois l'EBIT, majoré de la trésorerie nette, est raisonnable.

Le multiple retenu sera de dix et le référentiel, les trois derniers exercices clôturés et le prévisionnel 2009.

2- Calcul

2.1 EBIT moyen

2006	1 004 708	
2007	942 811	
2008	356 888	
2009	1 000 000	(projection linéaire du résultat des dix premiers mois)
	3 304 407	4 = 826 101,75 arrondi et retenu pour 800 000 €

2.2 Trésorerie nette

La trésorerie nette moyenne, dégagée chaque année et non nécessaire au cycle d'exploitation correspond a minima à l'EBITDA.

On retiendra donc 800 000 €, dans la structure bilancielle de la société l'EBITDA étant très proche de l'EBIT.

G-t G + P

3- Résumé

Valeur de 100 % des titres

- 10 fois l'EBIT
- trésorerie nette

Total

8 800 000 €

8 000 000 €
800 000 €

G + G + 